https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Annexe-2

Annexe 2

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétiqueUniversité Paris 8 Â©2011 -

Tous droits rÃ©servÃ©s

PROGRAMMES LIMITATIFS du CAPES et de L'AGRÉGATION externes d'Arts plastiques, session 2024

CAPES externe

Composition de culture artistique et plastique :

Le programme du concours inclut les programmes d'enseignement des arts plastiques aux cycles 3 et 4 et au lycée.

Ces programmes sont ceux en vigueur l'année du concours.

Le candidat mobilise sa connaissance des problématiques, questions, questionnements plastiques et artistiques induits par les programmes d'enseignement. Il développe et argumente une réflexion disciplinaire, axée sur l'évolution des pratiques artistiques, à partir de l'analyse d'un sujet à consignes précises et d'une sélection de documents.

AGREGATION externe

Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art :
Thème : L'art et la vie

Épreuve écrite d'histoire de l'art :
Question portant sur le XXème siècle :
Art, écologie et environnement, des années 1960 à nos jours.

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique

Question portant sur un période antérieure au XXème siècle :

L’atelier et le travail du sculpteur de Donatello à Claudel.

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique